



Votre carte Cezam 2025 en un simple clic !

UNISTRA : 10 € - Partenaires : 16,50 €

(INSERM, INSA, BNUS, ENGEES, ENSAS, UHA)

Demandeur de la carte Cezam : Personnel actif Retraité

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Appartenance : Unistra Etablissement partenaire
(INSERM, INSA, BNUS, ENGEES, ENSAS, UHA)

Pièces à joindre obligatoirement :

- Le présent formulaire dûment complété et signé.
- Justificatif d'appartenance à l'établissement dont vous dépendez : photocopie fiche de paie récente, carte professionnelle « MonPass Campus » ou contrat de travail.
- Retraité.e. – Votre justificatif est une photocopie de votre dernière fiche de paie.
- 1 chèque, 10 € ou 16,50 €, à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Strasbourg
- Si vous comptez créer une carte pour vos "ayants droit", merci de nous envoyer les justificatifs de lien de parenté conjoint(e)/enfant(s).

> Après règlement au SPACS, un lien vous sera envoyé par courriel afin d'activer votre carte Cezam sur www.cezam.fr

Après activation de votre carte Cezam "ouvrant droit",

seront accessibles directement via votre compte personnel sur le site Cezam.fr

> l'adhésion au Club Vie pratique (accès pour un montant unique d'1€)

> les cartes Cezam "ayants droit" (conjoint/enfants à charge jusqu'à 21 ans), 4 € par personne.

> Paiement en ligne

Votre dossier de demande, complet dans une enveloppe fermée, est à remettre au SPACS – Maison des Personnels, 9 rue Pierre Montet, 67000 Strasbourg sur place, par courrier interne ou postal.

Date :

Signature :

Scannez ce QR code et découvrez la carte Cezam en vidéo !

